

Allocution du Président, Raphaël Perrin à l'occasion de son dernier conseil communautaire

Ce soir en rendant les clefs, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que notre collectivité Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude puisse assumer ses compétences et investir pour le territoire.

Personnellement, j'ai toujours considéré qu'en tant qu'élu, nous sommes de simples locataires. C'est pourquoi un petit état des lieux me paraît nécessaire.

Rassurez-vous, je vais essayer d'être bref et concis. Couvrir l'essentiel et laisser place à votre réflexion pour les budgets à venir me semble important.

Je commencerai par la dette du budget général en revenant sur l'historique depuis la fusion en 2011.

Fin 2013, le capital de la dette était de 8 411 421,25€. Elle est de 6 972 718,02€, donc en baisse de 16%.

Sous la mandature 2011-2013, la dette nouvelle a été de 6 200 000€ en 3 ans, ce qui n'était pas raisonnable. Elle n'aura été que de 3 150 000€ entre 2014 et 2020. 2 100 000€ ont été empruntés depuis 2020.

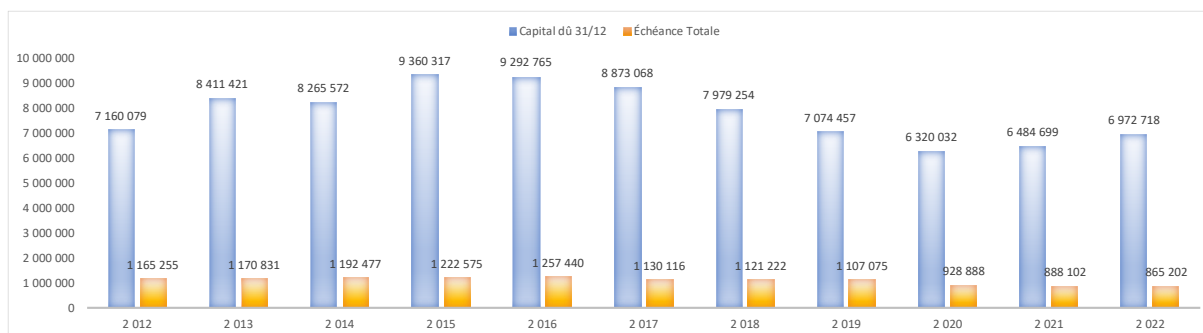
	2011-2013	2014-2020	2020-2022	2014-2022
Nouvel emprunt	6 200 000,00 €	3 150 000,00 €	2 100 000,00 €	5 250 000,00 €
Dépenses investissements	8 352 794,56 €	13 113 180,30 €	3 834 947,44 €	16 948 127,74 €

Cet effort de désendettement avec un niveau d'investissement soutenu a pu être réalisé grâce à une maîtrise drastique des dépenses de fonctionnement, ce qui aujourd'hui va être de plus en plus compliqué dans le contexte inflationniste et de la revalorisation des points d'indice.

Il est important de mettre en regard les faits. En 3 ans, suite à la fusion, 6.2M€ d'emprunt nouveau pour un peu plus de 8.3M€ alors qu'au cours des 8 dernières années seulement 5 250 000€ d'emprunt pour 16 948 127.74€ d'investissement.

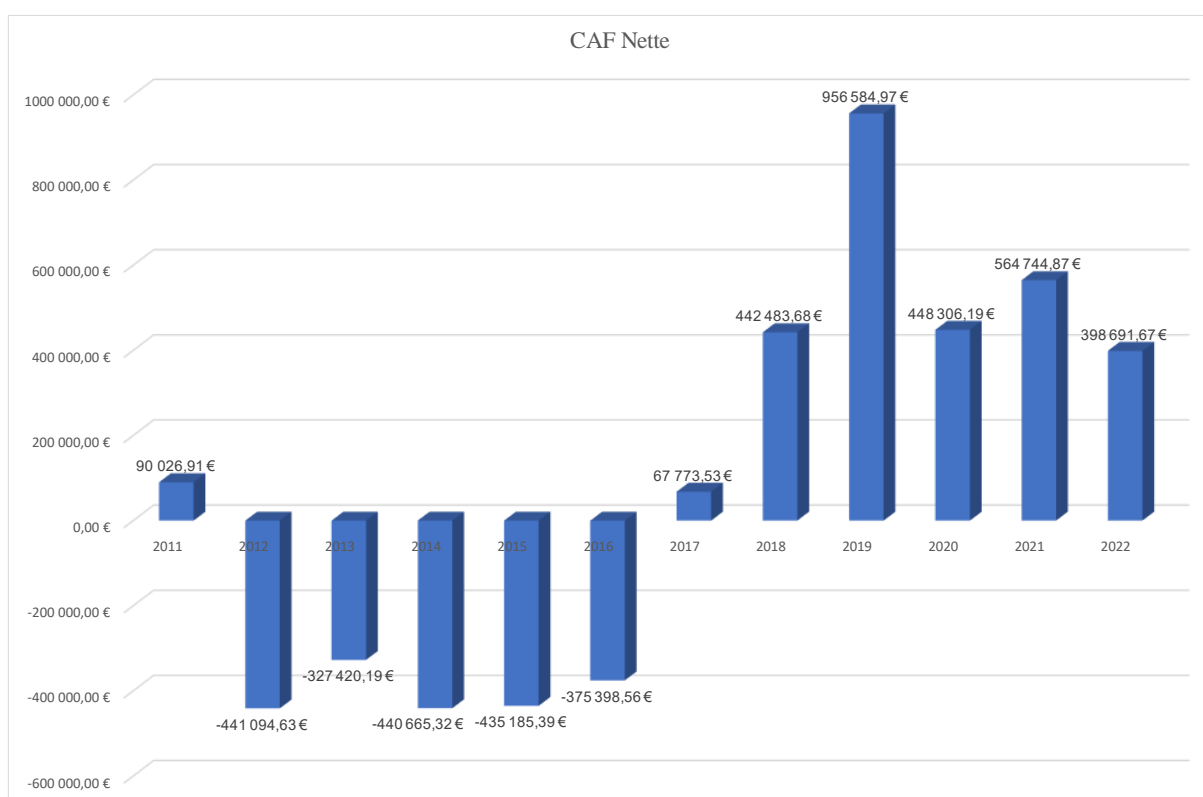
Ce montant d'investissement ne tient pas compte des Budgets annexes où là aussi, nous avons largement investi. Au Global, la dette 12 004 466€ alors qu'elle était de 11 232 841€ en 2013 mais l'emprunt Maison de santé de 1 561 099€ est couvert par des loyers. Au global, la situation est nettement meilleure.

Ce désendettement avec une annuité plus faible aura concouru pour part à l'amélioration de la CAF Nette. Fin 2013, l'annuité était de 1 170 831€. En 2022, elle n'aura été que 865 202€ en 2022 **soit une diminution de 26.1%** et par conséquent une contribution à la CAF nette de 305 628€.



Maitriser les dépenses aura permis d'autofinancer une part plus importante de l'investissement.

Pendant 5 ans, de 2012 à 2016, la CAF était négative ce qui signifie en fait que nous n'avons ni capacité à investir, ni à rembourser notre dette en totalité. Nous étions dans une fuite en avant.



La CAF nette était de **-327 420.19€** fin 2013. Elle est de **398 691.67€** ce qui signifie que l'on rembourse notre dette et que l'on a une capacité à investir d'environ 400 000€. Je ferai remarquer que je considère que cette marge de manœuvre est faible d'autant que si nous avions eu les dépenses de la piscine, elle eut été de seulement 200 000€.

Ce résultat me paraît louable si l'on considère par ailleurs qu'au global les taux d'imposition n'ont pas augmenté si ce n'est l'augmentation d'un point sur le taux foncier bâti largement compensé par une baisse du taux de la TOM de 1.59 points. En d'autres termes, nous n'avons jamais utilisé le levier fiscal ; les taux élevés de la ville ne le permettant pas.

Je tiens aussi à être transparent sur un sujet récurrent par rapport à la ville de Saint Claude en termes de fiscalité et rétablir la vérité

A plusieurs reprises, M. le Maire a pu communiquer un tableau pour insister sur le fait que Saint Claude représente 47.2% de la fiscalité.

Extrait du tableau diffusé par M. Millet (source 1288/2021)				
	Autres communes	Part Saint Claude	Total	Part St Claude
Total fiscalité (TH/FB/FNB/TAFNB/CFE/IFER/TASCOM/CVAE)	2 136 085,00 €	1 953 248,00 €	4 089 333,00 €	47,8%

Il oublie simplement que la communauté de commune verse des Allocations de compensation à Saint Claude. En d'autres termes si je m'en tiens à son tableau, les communes concourent à hauteur de 1 038 064.80€ pour couvrir les -839 033.06€ lié au reversement à la ville de Saint Claude.

Extrait du tableau diffusé par M. Millet (source 1288/2021)				
	Autres communes	Part Saint Claude	Total	Part St Claude
Total fiscalité (TH/FB/FNB/TAFNB/CFE/IFER/TASCOM/CVAE)	2 136 085,00 €	1 953 248,00 €	4 089 333,00 €	47,8%
« Le petit oublié »				
Allocation de compensation	1 098 020,20 €	2 792 281,06 €	3 890 301,26 €	71,8%
Contribution	1 038 064,80 €	-839 033,06 €	199 031,74 €	

Pour rétablir la vérité, la part de la fiscalité provenant de Saint Claude n'est pas de 47.2% mais de 54.8% en incluant la DGF

Vision globale 2022				
	Autres communes	Part Saint Claude	Total	Part St Claude
Total Fiscalité + TOM + Fraction TVA + DGF	4 899 521,34 €	5 948 928,66 €	10 848 450,00 €	54,8%
SDIS+TOM+SMAAJ+GEMAPI+PNR	1 421 651,88 €	1 540 301,64 €	2 961 953,52 €	52,0%
Allocation de compensation	1 098 020,20 €	2 792 281,06 €	3 890 301,26 €	71,8%
Contribution aux dépenses de CCHJSC	2 379 849,26 €	1 616 345,96 €	3 996 195,22 €	40,4%

Lorsque l'on a payé les charges aux organismes externes (SDIS+TOM+SMAAJ+GEMAPI+PNR), Saint Claude ne contribue qu'à hauteur de 40.4% aux dépenses de CCHJSC pendant que la fiscalité des autres communes concourent à hauteur de 59.6%.

Oui, Mesdames Messieurs, chers collègues, nous portons à bout de bras la ville de Saint Claude. Si Saint Claude participait autant que nous autres à la vie de notre communauté, l'allocation de compensation devrait être réduite de 573 569€

Perspective de contribution équitable				
	Autres communes	Part Saint Claude	Total	Part St Claude
Fiscalité + TOM + Fraction TVA + DGF	4 899 521,34 €	5 948 928,66 €	10 848 450,00 €	54,8%
SDIS+TOM+SMAAJ+GEMAPI+ PNR	1 421 651,88 €	1 540 301,64 €	2 961 953,52 €	52,0%
Allocation de compensation	1 671 589,22 €	2 218 712,04 €	3 890 301,26 €	57,0%
Contribution	1 806 280,24 €	2 189 914,98 €	3 996 195,22 €	54,8%

Diminution AC Saint Claude	573 569,02 €
----------------------------	--------------

Je ne pouvais pas quitter cette assemblée en vous laissant dans la non-transparence. J'ai fait le choix de ne pas ouvrir la boîte de Pandore pour une éventuelle révision des AC. A titre personnel, je sais que nous devons soutenir notre ville centre et c'est d'ailleurs pourquoi nous avons largement investi au cœur de la ville, même si je n'ai pas oublié que le fonds de concours de 1.2M€ pour la médiathèque n'a pas été versé et que vous avez décidé de voter 100K€ pour le pont de la Pipe.

Le coucou ne culpabilise pas d'avoir été le président de cette Communauté de Communes Huat-Jura Saint-Claude.

En vous saluant et en vous souhaitant bon courage, vous me permettrez d'avoir ce soir une pensée pour mon père qui m'a permis d'être proche de 2 hommes politiques Pierre Mendès France et Michel Rocard. Des hommes très attachés à la gestion scrupuleuse des deniers publics.

C'est pourquoi, je n'ai jamais oublié les propos de Mendès France « Gouverner, c'est choisir, Choisir, c'est renoncer » et ceux de Michel Rocard « Nous sommes en politique pour servir et non pas se servir ».

Je ne peux que vous inviter à faire vôtres ces citations car les marges de manœuvre restent faibles.

Au revoir et merci

Raphaël PERRIN